

Province de Québec
MRC d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Samuel

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL,
SIÈGE CE 14 MAI 2024 À 19 H, AU 143, RUE DE L'ÉGLISE SAINT-SAMUEL SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARTIN TOURIGNY, MAIRE.**

Sont présents à cette séance :

Monsieur Grégoire Bergeron	conseiller numéro 2
Monsieur Patrick Mathis	conseiller numéro 3
Madame Suzanne Tremblay	conseillère numéro 4
Madame Evelyne Lampron	conseillère numéro 5
Madame Marie-France Plante	conseillère numéro 6

Est absent :

Monsieur Sylvain Bergeron	conseiller numéro 1
---------------------------	---------------------

Formant le quorum sous la présidence de monsieur Martin Tourigny, maire.

En remplacement de monsieur Stéphan Emond, madame Jessica Després, adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe, assiste à titre de greffière de la séance avec l'autorisation des membres du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Martin Tourigny, maire.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024;
4. TRÉSORERIE
 - 4.1 Adoption des comptes à payer en date du 30 avril 2024;
5. RÈGLEMENTATION
 - 5.1 Modification du mandat de refonte règlementaire en mandat de consultation et support urbanistique avec la firme EXP;
 - 5.2 Demande de dérogation mineure pour le 309, 3^e Rang Est;
6. AFFAIRES NOUVELLES
 - 6.1 Autorisation à animer les séances du conseil;
 - 6.2 Proclamation du mois de la sclérose en plaques;
 - 6.3 Demande d'obtention de la brochure raddar;
7. DEMANDES SPÉCIALES
 - 7.1 Projet de groupe de tricot et de crochet à la bibliothèque;
 - 7.2 Demande de commandite pour une exposition d'œuvres d'enfants au centre multifonctionnel;
 - 7.3 Demande de droit de passage du Moto-Club Bois-Francs;
 - 7.4 Demande de changement du ponceau vis-à-vis du 390, 15^e Rang;
8. RAPPORT DES COMITÉS
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. VARIA
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

2024-05-428

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Mathis, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. PROCÈS-VERBAUX

2024-05-429

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Lampron, appuyé par madame Marie-France Plante, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. TRÉSORERIE

2024-05-430

4.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2024

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'avril 2024 de la Municipalité de Saint-Samuel, totalisant un montant de 54622,50 \$;

ATTENDU QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

ATTENDU le Règlement 221 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de février 2024 de la Municipalité de Saint-Samuel, totalisant 54622,50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Tremblay, appuyé par Grégoire Bergeron et résolu que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce ____ du mois de _____ 2024

Jessica Després, adjointe administrative greffière-trésorière adjointe

5. RÈLEMENTATION

2024-05-431

5.1 MODIFICATION DU MANDAT DE REFONTE RÈLEMENTAIRE EN MANDAT DE CONSULTATION ET SUPPORT URBANISTIQUE AVEC LA FIRME EXP

ATTENDU la résolution 2022-12-173 octroyant un mandat clé en main à la firme EXP pour la refonte des règlements d'urbanisme;

ATTENDU l'attente du nouveau schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska et conséquemment, la nécessité prochaine de revoir tous nos règlements pour s'accorder avec celui-ci;

ATTENDU la recommandation de notre inspecteur municipal de changer le mandat de refonte règlementaire donné à EXP pour répondre à un besoin d'accompagnement permanent et flexible;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-France Plante, appuyée par Suzanne Tremblay, il est résolu de transformer le mandat de révision règlementaire avec la firme EXP en mandat de consultation et support urbanistique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-432

5.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 309, 3E RANG EST

La demande concerne la propriété sise au 309, 3e Rang Est dans la municipalité de Saint-Samuel, plus précisément sur le lot 5445995 du cadastre du Québec, située dans la zone AR4 du plan de zonage de la municipalité.

La demande consiste à permettre l'agrandissement de 20 pieds sur 20 pieds du garage détaché vers l'arrière. L'article 5.4.2.1 limite la superficie d'un garage détaché à 100 %

de la superficie habitable du bâtiment principal. La demande vise à autoriser une superficie du garage de 123 % de la superficie habitable du bâtiment principal.

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbaniste (CCU) a analysé la demande de dérogation mineure et a transmis ses recommandations aux élus;

ATTENDU QUE ces recommandations n'ont pas pu être étudiées lors de la séance de travail, puisqu'elles ont été reçues après;

ATTENDU QUE l'élu responsable du CCU est absent de la séance et ne peut donc pas répondre aux questions;

ATTENDU la volonté des élus de prendre des décisions réfléchies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-France Plante, secondé par Grégoire Bergeron et résolu de reporter le point de la demande de dérogation mineure à la prochaine séance du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AFFAIRES NOUVELLES

2024-05-433

6.1 AUTORISATION À ANIMER LES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier doit assister aux séances du conseil et agir à titre de greffier pour dresser les procès-verbaux s'y rattachant;

ATTENDU QUE personne n'est actuellement autorisé à remplacer le directeur général et greffier-trésorier de Saint-Samuel pour assister aux séances du conseil;

ATTENDU QUE l'adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe Jessica Després a les compétences requises pour prendre en charge les séances du conseil et rédiger les procès-verbaux au besoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, secondé par Patrick Mathis et résolu d'autoriser Jessica Després, adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe, à remplacer le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Stéphan Emond, pour assister aux séances du conseil lorsque celui-ci ne peut y assister. De ce fait, elle est autorisée à rédiger les procès-verbaux des séances concernées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-434

6.2 PROCLAMATION DU MOIS DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

ATTENDU QUE chaque jour, en moyenne trois Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie entraîne des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

ATTENDU QUE la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

ATTENDU QUE la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

ATTENDU QUE SP Canada — Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

ATTENDU QUE les programmes et services offerts par SP Canada — Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

ATTENDU QUE la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période qu'auparavant avec cette maladie;

ATTENDU QUE l'objectif ultime de SP Canada — Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-France Plante, secondé par Suzanne Tremblay et résolu de décréter le mois de mai *Mois de la sensibilisation à la sclérose*

en plaques. Il est également résolu que le conseil municipal de la ville de Saint-Samuel encourage sa population à accorder son appui à la cause que défend SP Canada — Division du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-435

6.3 DEMANDE POUR OBTENIR LA BROCHURE RADDAR

ATTENDU QUE les Publisacs ont cessé d'être distribués au Québec en février 2024 et qu'ils ont été remplacés par raddar, un produit de Transcontinental;

ATTENDU QUE la circulaire raddar est offerte en brochure papier et en version numérique;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens de notre communauté n'ont pas accès à Internet ou ne possèdent pas les compétences pour consulter la version numérique de raddar, et qu'ils souhaitent pouvoir consulter la version papier de cet outil pour planifier leurs achats;

ATTENDU QUE l'entreprise Transcontinental a décidé de ne pas distribuer la brochure raddar aux bureaux de poste desservant 500 adresses et moins, incluant celui de Saint-Samuel;

ATTENDU QUE cette manière de procéder pénalise et discrimine les citoyens des petites municipalités ayant un bureau de poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Mathis, secondé par Suzanne Tremblay et résolu de signifier notre désaccord au critère actuel de distribution de Transcontinental. Il est également résolu de demander à cette entreprise de distribuer la version papier de sa brochure raddar équitablement dans toutes les villes et municipalités de la province de Québec, incluant Saint-Samuel.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

7. DEMANDES SPÉCIALES

2024-05-436

7.1 PROJET DE GROUPE DE TRICOT ET DE CROCHET À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE madame Stéphanie Roy a proposé de partir et prendre en charge un groupe de tricot et de crochet les vendredis après-midi à la bibliothèque;

ATTENDU QUE madame Roy aura besoin de se procurer du matériel ainsi que des breuvages pour la réalisation de son projet et qu'elle demande une contribution financière de la Municipalité à cet effet;

ATTENDU QUE cette activité rassembleuse sera gratuite, offerte à tous et qu'elle pourra permettre à certains citoyens de briser l'isolement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Grégoire Bergeron, secondé par Marie-France Plante et résolu d'autoriser Stéphanie Roy à tenir un groupe de tricot et de crochet à la bibliothèque. Il est également résolu d'octroyer une aide financière de 100 \$ à madame Roy pour la réalisation de son projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-437

7.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR UNE EXPOSITION D'ŒUVRES D'ENFANTS AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE madame Marielle Bergeron offre des cours de dessin semi-privés à des enfants d'âge primaire de Saint-Samuel, que ces enfants ont réalisé des œuvres dans le cadre de leur cours et que madame Bergeron souhaite les exposer;

ATTENDU QUE madame Bergeron désire faire vivre une expérience semblable à un vernissage aux enfants dont les œuvres seront exposées et que, de ce fait, l'utilisation du centre multifonctionnel et l'achat de matériel, de bouchées et de breuvages seront requis;

ATTENDU QUE madame Bergeron sollicite le prêt du centre multifonctionnel ainsi qu'une aide financière de 100 \$ de la part de la Municipalité pour la réalisation de cette exposition;

ATTENDU QUE l'exposition sera gratuite et accessible à tous;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Evelyne Lampron, secondé par Marie-France Plante et résolu d'autoriser madame Marielle Bergeron à utiliser le centre multifonctionnel pour réaliser l'exposition des œuvres de ses étudiants. Il est également résolu d'octroyer une aide financière de 100 \$ à madame Bergeron pour la réalisation de son exposition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-438

7.3 DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DU MOTO-CLUB BOIS-FRANCS

ATTENDU la présence de divers sentiers pour les véhicules hors route sur le territoire de Saint-Samuel;

ATTENDU QUE la section du 12^e Rang qui est à Saint-Samuel est bordée de part et d'autre par de tels sentiers, soit sur le 5^e Rang vers l'est et le long de la route 955 vers l'ouest;

ATTENDU QU'il n'est actuellement pas possible de circuler dans un véhicule hors route sur le 12^e Rang;

ATTENDU QUE le Moto-Club Bois-Francis a formulé une demande pour permettre le passage des véhicules hors route sur le 12^e Rang afin de relier les 2 autres sentiers

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Mathis, secondé par Grégoire Bergeron et résolu d'octroyer un droit de passage au Moto-Club Bois-Francis afin que les utilisateurs de véhicules hors route puissent emprunter le 12^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-05-439

7.4 DEMANDE DE CHANGEMENT DU PONCEAU VIS-À-VIS LE 390, 15^e RANG

ATTENDU QUE plusieurs ponceaux sont à changer dans les prochaines années à Saint-Samuel, et que les travaux de remplacement s'effectueront sur plusieurs années;

ATTENDU QUE la Municipalité a prévu un budget lui permettant de changer 3 ponceaux en 2024;

ATTENDU QUE le ponceau vis-à-vis le 390, 15^e Rang a bougé au cours des années et que les véhicules qui passent dessus le font vibrer au point d'incommoder fortement les citoyens qui vivent dans la propriété adjacente, et ce, depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des plaintes et des demandes de prioriser le remplacement de ce ponceau;

ATTENDU QUE remplacer ce ponceau cette année ne retarde pas le remplacement d'un autre ponceau qui serait plus prioritaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-France Plante, secondé par Grégoire Bergeron et résolu de prioriser le remplacement du ponceau vis-à-vis de 390, 15^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES COMITÉS

Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions. La période de questions a débuté à 19 h 14 et s'est terminée à 19 h 21. Une question est posée au sujet du nombre de poules permis en zone urbaine. Une question est également posée au sujet du règlement sur la hauteur des haies de cèdres.

VARIA

Aucun varia.

2024-05-440

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par madame Evelyne Lampron, appuyé par madame Suzanne Tremblay et résolu de lever la séance à 19 h 29. La séance est close.

«Je Martin Tourigny, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de véto.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Martin Tourigny
Maire

Jessica Després
Adjointe administrative
Greffière-trésorière adjointe

